

L'OISANS AUX 6 VALLEES

OJ 5

SYNDICAT D'ASSAINISSEMENT DU CANTON DE L'OISANS

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

Date de convocation du conseil syndical :

L'an deux mille quatorze, le 29 juillet, le conseil syndical, dûment convoqué, s'est réuni salle du conseil municipal de la commune du Bourg d'Oisans, sous la présidence de Monsieur André SALVETTI.

EN EXERCICE : 42

PRÉSENTS : 23

Mesdames, Messieurs Jean-Rémy OUGIER, André SALVETTI, Jean-Baptiste BELLAVIA, Jean-Pierre DEVAUX, Robert VEYRAT, Jean-Claude HOSTACHE, Pierre GANDIT, Jean CHALVIN, Daniel FRANCE, Alain BLETON, Jennifer PRAT, Bernard MICHEL, Serge ARLOT, Marcel RUINAT, Stéphane GIRARD, Maurice NICOLUSSI, André GENEVOIS, Benoît JEANNESSON, Patrick HOLLEVILLE, André RODERON, Antoine GIEU, Chantal THEYSSET, Nicolas CANET,

ABSENTS EXCUSES : 4

Denis DELAGE, Yves CHIAUDANO, Albert BEURRIER, René PASSOUD

VOTANTS : 23

Secrétaire de séance :

RAC – Présentation planning travaux assainissement collectif – 2014/2015

Le Président du SACO rappelle à l'assemblée les conclusions des schémas directeurs d'assainissement et les orientations prises lors du conseil syndical du SACO en date du 21 décembre 2011 pour une prise de compétence globale de l'assainissement collectif basée sur un programme global de travaux de 46 M€ à mettre en œuvre sur les 15 prochaines années.

Pour mettre en œuvre cette programmation, il a été décidé de fixer une redevance assainissement collectif prospective sur cette durée de 15 ans (hors inflation).

Le Président rappelle la réunion de la commission travaux de la Régie d'Assainissement Collectif du SACO du 23 juillet 2014 pour l'établissement du programme prévisionnel de travaux de l'assainissement collectif (ci-joint en annexe).

Le Président rappelle la mise en place de la convention de co-maîtrise d'ouvrage – délibération du 17/12/13 – auxquelles 8 communes ont adhérées afin de permettre la réaliser des études et des travaux sur les réseaux humides.

Vu, les avis favorables de la commission travaux du 23/07/14.

Où cet exposé,

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le programme de travaux et d'études pour l'année 2014 tel que défini en annexe.

AUTORISE le Président à lancer les appels d'offres spécifiques (or marchés à bons de commandes) relatives au programme de travaux définis ci-dessus.

AUTORISE le Président à lancer les bons de commandes sur les marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux dans la limite des prescriptions budgétaires.

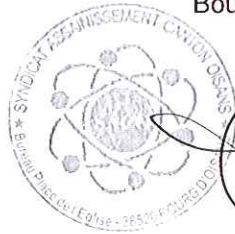
DEMANDE aux communes membres de la convention de co-maîtrise d'ouvrage de délibérer sur les opérations du programme de travaux afin que le SACO puisse également commander les travaux d'AEP et d'EP.

SOLLICITE les aides financières de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général de l'Isère pour la réalisation de ces opérations.

AUTORISE Monsieur le Président à exécuter la présente décision.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXPEDITION CERTIFIEE CONFORME

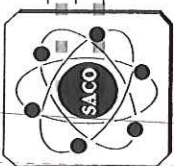
Bourg d'Oisans,



Le Président du SACO,
André SALVETTI

Certifie le caractère exécutoire de l'acte tenu de son dépôt en Préfecture le et de sa publication ou de sa notification le

La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage, d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de Grenoble ou d'un recours gracieux auprès du SACO, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de justice administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.



PROGRAMME PREVISIONNEL DE TRAVAUX DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2014-2015

Fiche action SDA	Projets	Collecte ou Transit- traitement	Etudes	Travaux	Coûts Travaux SDA (HT)	Déjà réalisé	Reste à réaliser	Coût maîtrise d'œuvre (HT)	Coût frais annexes (HT)	Total opérations
Allemont	ALL4	Traitement Rivier - Rivier SUD + STEP	Automne 2014	Printemps 2015	804 687.00	542 548.53	262 138.47	13 106.92	10 485.54	285 730.93
	ALL1	création de réseau - la condamine	Automne 2014	Printemps 2015	168 000.00	0.00	168 000.00	8 400.00	6 720.00	183 120.00
	ALL5-ALL6	ECPP Investigations + Mauvais branchements	Automne 2014- Printemps 2015	Automne 2014- Printemps 2016	33 125.00	0.00	33 125.00	0.00	0.00	33 125.00
	BE51	suppression ECP	Printemps 2014	Automne 2014- Printemps 2015	100 000.00	4 350.00	95 650.00	0.00	0.00	95 650.00
	BE52	Amélioration fonctionnement STEP	Printemps 2015	Printemps 2015	250 000.00	0.00	250 000.00	12 500.00	10 000.00	272 500.00
Bourg d'Oisans	BG03	Mise en séparatif - République	Eté 2014	Automne 2014- Printemps 2015	490 000.00	618 783.52	-128 783.52	-6 439.18	-5 151.34	-140 374.04
	BG02	Centre bourg - Colporteur/rue de Belledonne/PR du Maquis	Eté 2014	Automne 2014	1 000 000.00	128 783.52	871 216.48	43 560.82	34 845.66	949 625.96
	BG05	ECP Parking de l'Eau d'Osle	Printemps 2014	Automne 2014	25 000.00	0.00	25 000.00	0.00	0.00	25 000.00
Clavans en Haut Oisans	CLA1	Réseaux de transit	Automne 2014	Printemps 2015	510 000.00	4 350.00	505 650.00	25 282.50	20 226.00	551 158.50
	PRE2	Raccordement Puy le Haut	Automne 2014	Automne 2015	223 000.00	0.00	223 000.00	11 150.00	8 920.00	243 070.00
Livet et gavet	LEG1	Mise en séparatif - Livet	Printemps 2015	Automne 2015	956 250.00	0.00	956 250.00	47 812.50	38 250.00	1 042 312.50
	/	contrôle connexion réseau pour la STEP BR	Automne 2014	Dès Automne 2014						
Mizoen la Morte	TR1180	Gavet - Création et extension de réseau - rue de la Chapelle	Automne 2014	Printemps 2015	200 000.00	200 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	MOR1	Extension de réseau Nord du village	Eté 2014	Eté 2014	65 000.00	0.00	65 000.00	0.00	0.00	65 000.00
Ornon	MOR1	Hameau du Désert - Mise en séparatif	Printemps 2014	Eté 2014	298 000.00	76 839.00	221 161.00	11 058.05	8 846.44	241 065.49
	ORN2	Omon - Diagnostic de réseaux - création de réseaux - création d'une (ou plusieurs) STEP	Dès Eté 2014	Dès Automne 2015	1 857 100.00	0.00	1 857 100.00	92 855.00	74 284.00	2 024 239.00
Oulles	/	Extension de réseau	Printemps 2015	Automne 2015	60 000.00	0.00	60 000.00	3 000.00	2 400.00	65 400.00
	OZ3	Hameau du Bessay - Création de réseau	Printemps 2015	Automne 2015	150 000.00	0.00	150 000.00	7 500.00	6 000.00	163 500.00
Oz en Oisans	OZ4	EP - Mauvais branchement	Printemps 2015	Printemps 2015	7 500.00	0.00	7 500.00	0.00	0.00	7 500.00
	/	Déplacement DO des VFD	Eté 2014	Printemps 2015	150 000.00	0.00	150 000.00	7 500.00	6 000.00	163 500.00
Huez en Oisans	HUZ3	Mise en séparatif - Chemin de la Chapelle - Chemin charmant	Eté 2014	Automne 2014	1 484 000.00	0.00	1 484 000.00	74 200.00	59 360.00	1 617 560.00
	/	Eclose - Création de réseau - groupe scolaire	Printemps 2013	Printemps - Eté 2014	28 984.60	0.00	28 984.60	1 449.23	1 159.38	31 593.21
St christophe en Oisans	/	Investigations STEP des Granges	Eté - Automne 2014	Printemps 2015	20 000.00	15 510.00	4 490.00	0.00	0.00	4 490.00
	CHR10	La Béarde - Création réseaux + STEP	Printemps 2013	Dès Automne 2014	2 300 000.00	0.00	2 300 000.00	115 000.00	97 000.00	2 507 000.00
Villard notre Dame	/	Renouvellement et extension de réseau	Printemps 2015	Eté 2015	75 000.00	0.00	75 000.00	3 750.00	3 000.00	81 750.00
	MD13	Mont de Lans - Traitement Hameau de cuculet	Printemps 2015	Automne 2015	931 000.00	0.00	931 000.00	46 550.00	37 240.00	1 014 790.00
SIVOM 2 Alpes	VSC4	Venosc - Traitement du collet	Printemps 2015	Automne 2015	175 700.00	0.00	175 700.00	8 785.00	7 028.00	191 513.00
	VSC3	Séparatif des Hameaux - cimetièrre	Printemps 2015	Automne 2015	224 300.00	0.00	224 300.00	11 215.00	8 972.00	244 487.00
Vaujany	/	Hameau du Petit Vaujany - Création de réseau - raccordement réseau SACO	Automne 2014	Printemps 2015	320 000.00	0.00	320 000.00	16 000.00	12 800.00	348 800.00
	VRC1	Mise en séparatif tranche 3 - Haut du village	Printemps 2015	Automne 2015	265 000.00	0.00	265 000.00	13 250.00	10 600.00	288 850.00
Villard Reculas	VRI1	Création de la station d'épuration	Automne 2014	Printemps 2015	290 000.00	0.00	290 000.00	14 500.00	11 600.00	316 100.00
	/	Renouvellement sac 14			361 769.00 €	0.00 €	361 769.00	18 088.45	14 470.76	394 328.21 €
Collecte régie	/	Extension aquavallées - 1ère phase de travaux			550 000.00 €	0.00 €	550 000.00	27 500.00	22 000.00	599 500.00 €
	/	STEP basse romanche			500 000.00 €	0.00 €	500 000.00	25 000.00	20 000.00	545 000.00 €
TOTAL (HT)					14 873 415.60 €	1 591 164.57 €	13 282 251.03 €	652 574.30 €	522 059.44 €	14 436 884.77 €

07/08/2014
08/2014

SIRET : 25380369600017 - APE : 410 Z

Co maîtrise d'ouvrage LOTI
Co maîtrise d'ouvrage LOTZ